



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ONF

Question orale n° 1169

Texte de la question

M. Franck Gilard alerte M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur la gestion de la forêt domaniale de Lyons située dans le département de l'Eure. Cette magnifique hêtraie qui s'étend sur 10 700 hectares est l'une des plus belles d'Europe. Aujourd'hui, la politique qui est défendue en matière de gestion de la forêt est à un tournant de son histoire par la mise en place des chantiers bois-énergie, de la filière bois-bûche, mais également à travers l'accueil du public en matière de développement de l'éco tourisme. Pour ce faire, l'Office national des forêts a mis en place une organisation plus rationnelle sur le terrain en mettant à profit l'évolution rapide de l'informatique et de la logistique. Les effectifs des forestiers sont aujourd'hui calibrés à douze personnes. Or il semble que, dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, des agents partant à la retraite ne seraient pas remplacés, faisant ainsi chuter les effectifs à 9 ou 10 personnes. Ce serait, si la position était avérée, la première fois qu'il y aurait aussi peu de forestiers en forêt de Lyons. Il lui demande donc quelles seront les mesures prises par le ministère en matière de remplacement des personnels affectés à l'entretien du massif forestier lyonnais.

Texte de la réponse

CONSÉQUENCES DE LA RESTRUCTURATION DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS POUR LA FORÊT DE LYONS (EURE)

M. le président. La parole est à M. Franck Gilard, pour exposer sa question, n° 1169, relative aux conséquences de la restructuration de l'Office national des forêts pour la gestion de la forêt de Lyons, dans l'Eure.

M. Franck Gilard. Monsieur le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, permettez-moi d'appeler votre attention sur une forêt que vous connaissez bien, la forêt royale de Lyons, dans le département de l'Eure. S'étendant sur 10 700 hectares, elle est l'une des plus belles hêtraies d'Europe.

La politique menée en matière de gestion de la forêt est à un tournant de son histoire, vous le savez mieux que quiconque, du fait de la mise en place des chantiers bois-énergie, ainsi que de la filière bois-bûche, mais également à travers l'accueil du public par le développement de l'écotourisme.

Pour ce faire, l'Office national des forêts a mis en place une organisation plus rationnelle sur le terrain, en mettant à profit l'évolution rapide de l'informatique et de la logistique. Les effectifs des forestiers sont aujourd'hui, pour cette magnifique forêt, calibrés à douze personnes. Or il semble que, dans le cadre de la RGPP, des agents partant en retraite ne seraient pas remplacés, faisant ainsi chuter les effectifs à neuf ou douze personnes. Ce serait, si cette nouvelle était avérée, la première fois qu'il y aurait aussi peu de forestiers en forêt de Lyons.

Je vous serais donc reconnaissant de m'indiquer quelles mesures seront prises par le ministère quant au remplacement des personnels affectés à l'entretien du massif forestier lyonnais.

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche*. Monsieur le député, je partage votre attachement à la forêt de Lyons, qui est effectivement l'une des plus belles hêtraies d'Europe et dans laquelle nous avons, l'un comme l'autre, l'habitude de nous promener.

Comme vous le savez, l'Office national des forêts a pour mission d'assurer la gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques, qui comprend l'approvisionnement des industries en bois, le développement du bois-énergie, la préservation de la biodiversité et l'accueil du public. La forêt domaniale de Lyons est gérée conformément à cette orientation.

Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, l'ONF a été l'objet d'un certain nombre de décisions visant à renforcer la compétence technique de ses agents et à rationaliser son organisation territoriale, en vue de réaliser des gains de productivité importants. Il ne s'agit naturellement pas de gêner l'exploitation et la durabilité de ces forêts. Par conséquent, pour ce qui est de l'unité territoriale de Lyons, sur 11 200 hectares, dont 10 700 hectares pour le seul massif domanial, onze agents sont à disposition. Trois postes sont actuellement vacants pour des raisons administratives, mais je vous confirme que ces postes seront pourvus : l'un vient de l'être et les deux autres le seront à l'automne. Les trois postes qui vous préoccupent seront donc bien pourvus, et non pas supprimés.

M. le président. La parole est à M. Franck Gilard.

M. Franck Gilard. Je ne puis que vous remercier pour votre efficacité, monsieur le ministre.

M. le président. Et moi pour votre concision, mon cher collègue. (*Sourires.*)

Données clés

Auteur : [M. Franck Gilard](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1169

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6439

Réponse publiée le : 25 juin 2010, page 4736

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 juin 2010